

Commune de Lherm
Comité Consultatif Voirie, Mobilité et Réseaux



Compte Rendu de Réunion n°10 du Comité Voirie, Mobilité et Réseaux Du Vendredi 12 avril 2023 à 19 h 30, Salle du Conseil Municipal			Présence	Diffusion
Élus	Christophe EXPOSITO	christophe.exposito@mairie-lherm.fr	x	x
	Sébastien MORO	sebastien.moro@mairie-lherm.fr	x	x
	Joël BRUSTON	joel.bruston@mairie-lherm.fr	x	x
	Gilbert GIL	gilbert.gil@mairie-lherm.fr		x
	Sophie MOREAU	sophie.moreau@mairie-lherm.fr		x
	Josiane PUJOL	jo.pujol@orange.fr		x
	Ludivine RABARIJAONA	ludivine.rabarijaona@mairie-lherm.fr		x
	Albéry TURPIN	alberty.turpin@mairie-lherm.fr		x
Citoyens	Michel BERTHELEMY			x
	Émilie BONILLO-BASTIANINI		x	x
	Sébastien CALVO			x
	Jean-Patrick CHATILLON			x
	Gérard DALET			x
	Amélie DASSONVILLE			x
	Murielle HEMART			x
	Solange LANGER			x
	Martine MASSON			x
	Laure PRETE			x

Présence exceptionnelle de M. Frédéric Pasian,

Absents excusés : Mme Rabarijaona, M. Dalet.

Le comité s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal. L'ordre du jour est le suivant :

1. Voie douce Avenue des Pyrénées
2. Arrêt de bus Bégué
3. Urbanisation Avenue de Versailles
4. Circulation rues J. Prévert et muriers
5. Questions diverses

1) Voie douce Avenue des Pyrénées

Présentation rapide du projet de liaison de la voie douce existante entre le secteur du pré Cahuzac et le groupe scolaire. L'étude du projet a été confiée à OTCE.

Pour relier les deux tronçons existants, il est obligatoire de traverser la RD 53. Le tracé de la route, sa topographie et la présence des rues adjacentes, nous ont conduit à installer la voie douce sur la partie gauche de la RD 53, en entrant au Lherm. Cela permet d'avoir une traversée dans un secteur rectiligne, avec une bonne visibilité. De plus, la largeur de l'accotement permet de s'éloigner de la chaussée, même si celle-ci se trouve légèrement au-dessus de la voie douce. La canalette présente devra être busée sur une partie du linéaire. Cette solution permet également de résoudre des problématiques liées la gestion du ruissellement de l'eau sur la chaussée et des trop pleins de la canalette. Des coussins lyonnais devront être installés pour sécuriser la traversée de l'avenue des Pyrénées. Le projet n'inclut pas l'enfouissement des réseaux aériens, beaucoup trop onéreux.

En plus de cette tranche ferme, deux options sont envisageables : l'élargissement à 2,50 m de la voie douce existante jusqu'à la rue de l'archiprêtré et la création d'un piétonnier sur la rive droite en venant de Lavernose (cf. esquisse). L'estimation financière a été transmise quelques jours après la réunion du comité. Malgré l'absence de données financières, il a été décidé de conserver la tranche ferme avec éventuellement l'élargissement de la voie douce existante et d'abandonner l'option piétonnier. Des ajustements devront être fait pour respecter le budget prévisionnel fixé à 60 000 € HT environ.

Le groupe demande à ce que la jonction avec le chemin de La Pielie puisse se faire. Cela pourra être réalisé dans un second temps : il faut au préalable résoudre la maîtrise foncière du secteur (plusieurs parcelles en bordure de la RD 53 sont privées). De plus, ces travaux ne sont pas budgétisés pour 2023.

Il conviendra à terme d'agrandir la zone 30, en reculant le panneau actuel.

2) Arrêt de bus Bégué

Pour répondre à la demande répétée des familles de collégiens du quartier du Bégué, une enquête a été lancée pour s'assurer de l'intérêt de la création de l'arrêt de bus. Il en ressort qu'entre 4 et 8 jeunes peuvent être intéressés par cet équipement dans les prochaines années.

Nous avons mandaté OTCE pour nous accompagner dans l'étude de faisabilité. Une rencontre avec des représentants du service de transport scolaire de la région, du département a eu lieu. Cela nous a permis d'avoir des échanges intéressants sur le projet ; des prescriptions et conseils sur l'infrastructure ont été donnés. Nous avons une grande liberté de conception des quais d'attente, sur les éventuels abris bus... Le représentant de la région nous a assuré que les lycéens pourraient certainement bénéficier de ce nouvel arrêt.

L'objectif est d'offrir ce nouvel arrêt pour la rentrée scolaire prochaine.

Le projet est visible dans le plan en annexe. Le hameau du Bégué sera en agglomération, avec une vitesse de 50km/h et dans la zone proche de l'arrêt de bus, 30 km/h pour le franchissement du passage surélevé. Des radars pédagogiques seront installés régulièrement pour sensibiliser les automobilistes.

Il est demandé qu'un effort soit fait pour le choix des matériaux retenus pour les quais d'attente (économiques et poreux).

3) Urbanisation Avenue de Versailles

Bilan des travaux réalisés. L'opération touche à sa fin. Le résultat final est apprécié. Reste à finaliser les plantations dans les différents massifs ; en fin d'année.

4) Circulation rues J. Prévert et muriers

Retour sur les enquêtes qui ont été menées.

Lotissement des mûriers : les habitants sont en majorité favorables à un sens unique, vers la droite en entrant dans le lotissement. D'autres propositions ont été avancées. Des projets urbanistiques sont en cours en étude à proximité, il apparait opportun d'attendre avant de modifier le sens de circulation. Un courrier d'information doit être distribué aux riverains pour les informés des suites.

Rue J. Prévert : de nombreux habitants interrogés sont d'accord pour la mise en sens unique de cette rue. Pour éviter des excès de vitesse et pour libérer les trottoirs des voitures en stationnement, des emplacements seront matérialisés à la peinture en quinconce sur la chaussée.

5) Questions diverses

Il a été évoqué l'utilité de réaliser un passage piétons avenue de l'Europe, en face du lotissement des jasmins. Discussion sur le Rézo Pouce auquel la commune a adhéré. Différents arrêts ont été retenus. Ils seront matérialisés dans les prochaines semaines. Le réseau sera opérationnel en juin.

Fin de la réunion à 22 h 00

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée à ce jour.

Les documents vus pendant la réunion sont stockés dans un dossier propre à ce Comité sur Google Drive, en suivant le lien : https://drive.google.com/drive/folders/1PiSkiie8knBb_8Uj1uR8pAiSgV57xAE0